

6.—Personnes condamnées pour plus d'un délit lors de leur procès comparativement à celles qui sont condamnées pour un seul délit, années terminées le 30 septembre 1942-1946

Personnes condamnées pour—	1942	1943	1944	1945	1946
2 délits.....	1,838	2,330	2,248	2,155	2,387
3 ".....	453	590	617	597	627
4 ".....	222	249	261	293	304
5 ".....	130	132	134	136	129
6 ".....	81	101	103	112	111
7 ".....	55	36	55	60	68
8 ".....	49	37	50	33	51
9 ".....	26	19	22	34	34
10 ".....	22	16	20	17	17
11 à 20 délits.....	74	60	47	50	73
21 délits ou plus.....	15	11	11	11	16
Totaux, condamnées pour plus d'un délit.....	2,965	3,581	3,568	3,498	3,817
Totaux, condamnées pour un délit.....	29,340	31,019	31,716	31,097	34,886
Totaux généraux.....	32,305	34,600	35,284	34,595	38,703

Récidives.—La proportion de récidivistes, soit environ un sur trois condamnés, demeure relativement la même depuis cinq ans. La présente statistique compte toute personne condamnée pour deux délits ou plus comme condamnée pour la deuxième fois ou comme récidiviste, même si elle n'a subi qu'un seul procès. Cela tend à exagérer le problème de la récidivité et il convient de reconnaître que les condamnations multiples influe sur le nombre de condamnations indiqué au tableau 7.

7.—Premiers et deuxième délits et récidives de nature criminelle, années terminées le 30 septembre, 1942-1946

Délit	Nombre de condamnations					Pourcentage du total				
	1942	1943	1944	1945	1946	1942	1943	1944	1945	1946
Premier.....	26,212	27,716	29,016	28,832	31,708	66.68	66.38	68.25	68.70	67.55
Deuxième.....	3,769	4,173	4,437	4,322	4,854	9.59	9.99	10.44	10.30	10.34
Récidive.....	9,328	9,863	9,058	8,811	10,377	23.73	23.63	21.31	21.00	22.11
Totaux.....	39,309	41,752	42,511	41,965	46,939	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Acquittements et condamnations.—Durant la période de 1942-1946, la proportion d'acquittements par rapport aux condamnations, pour délits criminels, est en moyenne de 14.5 p. 100. Le pourcentage varie considérablement d'une province à l'autre en différentes années. En 1946, c'est l'Ontario qui compte le plus haut pourcentage d'acquittements, suivi du Québec et de la Colombie-Britannique. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont au dernier rang.

8.—Accusations, acquittements et condamnations en matières de délits criminels, années terminées le 30 septembre 1942-1946

Détail	1942	1943	1944	1945	1946
Accusations.....	45,283	47,420	48,624	48,263	53,959
Acquittements.....	5,934	5,633	6,072	6,257	6,983
Détention pour folie.....	40	35	41	41	37
Condamnations.....	39,309	41,752	42,511	41,965	46,939
Hommes.....	33,415	35,620	38,407	38,690	43,771
Femmes.....	5,894	6,132	4,104	3,275	3,168
Premières condamnations.....	26,212	27,716	29,016	28,832	31,708
Deuxièmes condamnations.....	3,769	4,173	4,437	4,322	4,854
Multiplés condamnations.....	9,328	9,863	9,058	8,811	10,377